(N°. 19.) (1827.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du MERCREDI, *7 Mars* 1827.

ANGLETERRE.

Londres, le 27 février.

Un traité est en négociation auquel l'Angleterre, la France et la Russie prennent part, et qui est fondé sur le protocole signé à St-Pétersbourg pour assurer l'indépendance de la Grèce. D'après ce traité, les Grecs seront délivrés des Turcs, quant au commerce et quant à la législation intérieure; mais ils paieront un tribut à la Porte en reconnaissance de son ancienne juridiction sur eux.

Dans le cas où la Turquie refuserait de se rendre aux demandes des gouvernemens européens, une armée russe passera le Pruth, et une flotte anglaise occupera en même tems l'Archipel. Nous avons des raisons pour savoir que S. Exc. le duc de Wellington a fait ces stipulations pendant sa mission à St-Petersbourg.

L'Autriche, avec sa lenteur ordinaire, s'est abstenue d'y acquiescer de peur qu'on ne croie qu'elle ait abandonné même l'ombre de la légitimité; mais si elle diffère son consentement plus longtems, les autres puissances chrétiennes agiront sans elle.

Du 1er mars. Les journaux annoncent la mort de l'impératrice du Brésil; dix-sept bulletins ont été publiés pendant sa courte maladie, le dix-septième et dernier est ainsi conçu:

11 décembre, 10 heures et un quart du matin.

Le public est informé que malheureusement la maladie de S. M. l'impératrice a résisté au zèle et à tous les efforts des médecins de la maison impériale. Il a plu à Dieu de l'appeler à lui à dix heures et un quart. Le baron DE INHOMERIN.

Il paraît, d'après le premier bulletin, que l'impératrice avait été souffrante depuis le 1er novembre, jour où le baron de Inhomerin a été appelé pour la traiter.

S. M. était âgée de 29 ans, 10 mois et 19 jours. Elle a été mariée le 13 mai 1817 avec l'empereur actuel, alors prince royal.

S. M. I. était enceinte; elle a éprouvé une attaque bilieuse qui, jointe à une fausse couche arrivée le 1er. décembre, l'a conduite au tombeau.

Pendant le cours de sa maladie, le peuple brésilien n'a cessé de témoigner le vif intérêt qu'il lui portait.

Les funérailles ont eu lieu avec beaucoup de pompe le 14 décembre.

(L'impératrice du Brésil était fille de S. M. l'empereur d'Autriche.)

ESPAGNE.

Madrid, 19 février.

Le comte de Villaflor ayant encore une fois battu les réfugiés portugais dans la journée du 5, quelques centaines de fugitifs, parmi lesquels on compte, dit-on, le marquis de Chaves, n'ont pas tardé à arriver par détachemens à Guardia, petit port de Galice, situé à l'extrême frontière. Le premier de ces détachemens s'y est présenté dans la nuit du 6 au 7. Leurs armes, leurs drapeaux, les chevaux et les munitions qu'ils conduisaient avec eux ont été sur-le-champ mis en dépôt.

Ces nouvelles ont vivement mécontenté les amis des insurgés qui témoignent à présent le plus profond mépris pour le marquis de Chaves.

PORTUGAL.

Lisbonne, 15 février.

Le général Claudino, qui a quitté l'armée pour siéger dans la chambre des députés, a demandé, dans la séance du 12, l'autorisation de lui soumettre un projet de loi tendant à étouffer la rébellion qui renaît sans cesse dans la province de Tra-los-Montes.

Dès le lendemain, le général a fait lecture d'un projet de loi martiale.

Le premier article met hors la loi toute province qui se révoltera contre don Pedro IV.

Le deuxième condamne à être fusillé tout individu trouvé les armes à la main.

Le troisième établit des commissions militaires dans chaque province.

Le général Claudino a terminé en dénonçant les deux familles de Silveira et de Pinto comme les causes premières de l'insurrection.

La majorité a applaudi avec transport; le projet a été renvoyé à une commission.

FRANCE.

Paris, 27 février.

Des lettres particulières de Londres annoncent que M. Canning sera premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier; en conséquence, il resterait à la chambre des communes, et serait de droit président du cabinet. C'était la position de M. Pitt. M. Robinson, d'après les mêmes lettres, serait nommé ministre des affaires étrangères, et créé pair du royaume.

Du 1er mars. — Le député que la France vient de perdre a reçu aujourd'hui de ses concitoyens un digne et touchant hommage. Avant l'heure fixée la rue Blanchard était encombrée de voitures et de personnes qui n'avaient pu trouver place dans le domicile du défunt. Le cortège s'est mis en marche à midi. Beaucoup de députés, notamment M. Ravez s'étaient joints à la députation nommée par la chambre: des pairs, d'anciens députés, des généraux, des officiers, des personnes attachées à M. le duc d'Orléans, et un grand nombre de citoyens notables suivaient le corps qui a été conduit à l'église de Notre-Dame de Lorette. Cette église était déjà remplie au moment où le cortège y est arrivé. La rue du faubourg-Montmartre est restée pendant la cérémonie encombrée par l'affluence des citoyens.

Le cortège étant arrivé à la hauteur du Gymnase, un grand nombre de jeunes gens a arrêté le char funèbre, en a descendu le cercueil et l'a porté jusqu'au champ du repos. On ne peut guère se faire une idée de l'affluence des assistans. Nous ne citerons aucune des notabilités qui accompagnaient les dépouilles de M. de Girardin; il faudrait citer tout ce que Paris renferme d'honorables citoyens.

MM. Ben. Constant, Casimir Perrier, Sébastiani et Méchin ont quitté le cortège pour aller à la chambre des députés; c'était honorer leur ami comme il eût voulu l'être, que de se rendre au poste où la patrie réclamait leur présence. M. Petou seul a voulu accompagner les restes de son ancien collègue. On remarquait avec intérêt que bien que M. de Lameth et lui eussent été rivaux pour la candidature, il n'y avait plus aujourd'hui entre eux de rivalité que pour exprimer la douleur et les regrets de la France en deuil. Constamment, à la tête du cortège, M. Petou a dignement terminé cette triste et touchante cérémonie; il ne pouvait honorer plus noblement la mémoire de son ami qu'en faisant sur sa tombe le serment de rester toujours au nombre des défenseurs des libertés publiques.

Dans la séance de la chambre des députés, du 1er mars, après une discussion très-vive, où la logique puissante de M.